

Le Dispositif UPE2A

Unité pédagogique pour
élèves allophones arrivants

PRESENTATION

- Le dispositif regroupe les Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (ENA), sur le territoire depuis moins de 2 ans, Scolarisés Antérieurement ou non (NSA). Il offre à ces élèves, sans maîtrise suffisante de la langue française, une remise à niveau en français ainsi qu'en vocabulaire et méthodologie des matières.

L'UPE2A à Terrain Fleury

- Le dispositif UPE2A second degré Saint-Pierre / Tampon inclut les établissements suivants:
- -Collège H. Matisse de Bois d'Olive
- -Collège de la Ravine des cabris
- -Collège de la Ligne des Bambous
- -Collège du 12^{ème} KM
- -Collège du 14^{ème} KM
- -Collège de la Chatoire
- -Collège de Trois Mares
- -Lycées: Bois d'Olive, Roland-Garros, Boisjoly Potier

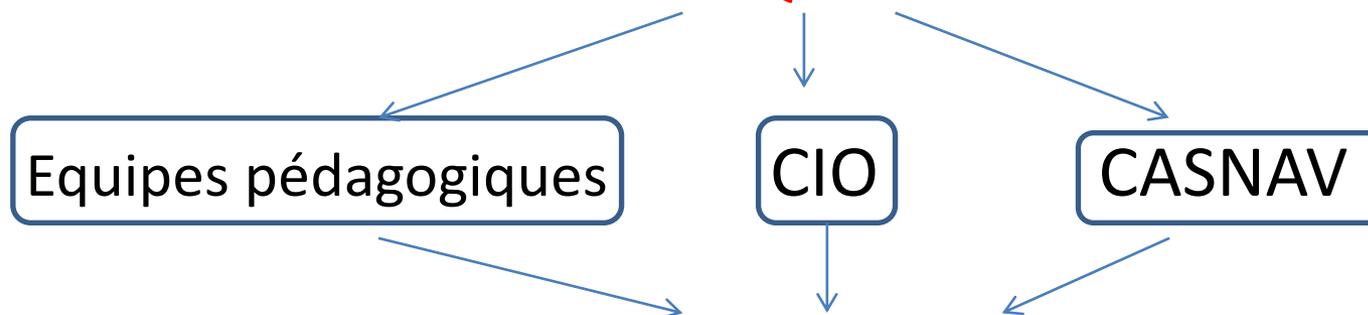
L'UPE2A dans l'académie

- L'UPE2A est gérée par le CASNAV, dirigé par Mme Martigne, IE, et animé par des chargés de mission.
- Pour le sud, le Chargé de mission est James Millot, qui assure une permanence hebdomadaire au collège Terrain Fleury.
James.millot@ac-reunion.fr
- Le dispositif accueille environ 600 élèves par an, pris en charge par une trentaine d'enseignants du premier et second degré.

Mise en place du dispositif

REPÉRAGE DES ELÈVES ALLOPHONES ARRIVANTS

QUI ?



Signalement à l'enseignant UPE2A du secteur

Test académique: oral et écrit

Positionnement des élèves

- Si le niveau est jugé suffisant, l'élève est inclus en classe ordinaire sans prise en charge.
- Si le niveau est insuffisant, l'élève est positionné sur une classe correspondant à son niveau (2 ans d'écart maximum) et une prise en charge adaptée est proposée.
- Si un élève est isolé dans un autre établissement, on met en place une **convention** pour qu'il vienne travailler une ou deux fois par semaine au collège.

L'emploi du temps de l'élève

L'élève est pris en charge de 4 à 10 heures dans le dispositif et suit le reste des cours en classe ordinaire.

On essaie de le laisser suivre en priorité les cours où il peut s'exprimer autrement que par la langue française: Arts, EPS, LVE...

On peut aussi le positionner sur des matières où ses compétences sont avérées (Sciences notamment).

Les intervenants dans la prise en charge

L'intervenant principal est le professeur UPE2A mais des heures de vocabulaire des disciplines peuvent être assurées par **tout enseignant volontaire**, notamment dans les matières scientifiques.

Les personnels vie scolaire, le co-psy, l'assistant(e) social(e) et l'infirmière sont aussi des relais importants.

Les objectifs

Objectif principal : inclusion la plus rapide et la plus efficace en classe ordinaire.

Objectifs spécifiques:

- *Maîtrise de la langue français (français standard).
- *Maîtrise du FLSCO.
- *Acquisition du vocabulaire et de la méthodologie des disciplines.

Les contenus pédagogiques

- Séquences interdisciplinaires avec dominante Français.
- Lexique et méthodologie des disciplines.
- Séquences articulées autour de projets.
- Maîtrise des TICE
- Séances sur l'interlinguistique et l'interculturel
- Aide et soutien

Les liens UPE2A – Classe d'inclusion

*Liens administratifs:

- Absences en cours: notées par l'enseignant UPE2A!
- Communication: par le biais du carnet de correspondance (page dédiée), par le casier UPE2A ou par courriel:

herve.dangoumau@ac-reunion.fr

*Liens pédagogiques:

- Sollicitation possible de l'enseignant UPE2A pour des travaux ou exercices à faire dans les matières ordinaires.

La prise en charge des allophones en classe ordinaire

Nécessité de prendre en compte ces élèves à besoins particuliers:

- *Documents de cours communiqués aux élèves lorsqu'ils sont absents.

- *Documents adaptés lorsque c'est nécessaire et possible (doc simplifié, synthèse...)

- *Evaluations: pas de double peine !

- *Devoirs maison notés au tableau

- *Attention particulière: étayage sur les consignes, intégration au groupe (faire lire l'élève en le prévenant avant...)

Le tutorat

Pour faciliter l'intégration des élèves, mise en place d'un tutorat dans les classes d'inclusion.

- -Tuteur volontaire.
- -Contrat de tutorat.
- -Fonctions du tuteur : récupérer les documents, transmettre les cours (accès au photocopieur), expliquer les contenus, guider pendant les activités de classe...